



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 29 octobre 2020

Docteur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des physiciens du Service de physique de radio-oncologie du CHUM au cœur d'une pratique collaborative

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin 2019.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe de physiciens du Service de physique radio-oncologie a ainsi été rencontrée le 10 janvier 2020 par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires. Nous aimerions soulever que l'écart observé entre la rencontre et la parution de l'avis est causé notamment par la situation pandémique du SARS-CoV-2, COVID-19.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des physiciens du Service de radio-oncologie du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
 - Prodiger les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;
- 20 ETC sont attirés à cette équipe;
- Les physiciens en radio-oncologie du CHUM mettent en lumière que :
 - Le MSSS compare les différents centres hospitaliers au Québec alors qu'ils n'ont pas les mêmes techniques et/ou technologies;
 - Les professionnels font valoir leur expertise pointue, leur rapidité à implanter de nouvelles techniques (10 à 20 nouvelles techniques par année) et la grande adaptabilité de leur équipe aux changements de processus et à la pratique clinique, ce qui permet de garantir la qualité des soins aux patients;
 - L'innovation fait partie de l'ADN des physiciens au CHUM. Ceux-ci ont implanté environ 70 nouvelles techniques entre le déménagement et la rencontre en janvier 2020;
 - Les professionnels font ressortir que leur travail est basé sur la collaboration avec les médecins et technologues;
 - Ils soulignent la complexité à trouver un équilibre entre les besoins cliniques et les projets en cours puisqu'il leur est difficile de dégager du temps pour ceux-ci;
 - Une centaine de projets sont actifs dans leur équipe, mais peu de priorisation de ceux-ci est faite malgré l'existence d'un comité de gestion de projets;
 - Les professionnels aimeraient avoir accès à un chargé de projets et suivre une formation sur la gestion de projet;
 - Ils font état d'une tension qui existe entre eux et les technologues quant à l'arrimage de leur champ de pratique respectif;
 - Ils se considèrent responsables des technologies implantées en radio-oncologie;
 - Les physiciens doivent régulièrement former des technologues en raison du grand nombre de technologies différentes et du fort roulement des technologues;
 - Ils mentionnent qu'une meilleure communication favoriserait la pratique collaborative entre les différents intervenants du Département;
 - Ils suggèrent la mise en place de processus de qualité, de documenter ceux-ci et de s'assurer qu'ils soient mis en œuvre;
 - Ils souhaitent que les procédures de leur service soient mises à jour plus régulièrement;
 - Actuellement l'équipe peut compter sur les services dédiés d'un membre de l'équipe de soutien informatique. En raison des besoins cliniques actuels reposant sur les technologies informatiques, ils souhaitent qu'une autre ressource soit ajoutée à cette fin comme ce fût le cas avant juillet 2019;
 - Les physiciens donnent de nombreuses formations aux radio-oncologues, aux résidents en médecine, aux résidents en physique médicale;

- Le Service a obtenu récemment l'accréditation de la *Commission on Accreditation of Medical Physics Education Programs* (CAMPEP). Celle-ci permet de donner la formation aux résidents en physique médicale afin qu'ils obtiennent cette accréditation reconnue en Amérique du Nord;
- Les médecins soulèvent des enjeux de formation pour les résidents en médecine. Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ayant redéfini les objectifs du programme de formation spécialisée en radio-oncologie a entraîné la refonte complète du programme de formation donné au CHUM;
- Le Service de Physique en radio-oncologie accueille par année un ou deux résidents en médecine, deux à trois résidents en physique médicale et trois à cinq stagiaires de niveau maîtrise et doctorat en physique;
- Les médecins collaborent à de nombreux de projets de recherche clinique menés par des médecins, des chercheurs du CRCHUM ou des partenaires de l'industrie.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Les médecins ont un apport important à l'innovation en radio-oncologie;
- Une pratique collaborative est essentielle entre les différents intervenants du Département de radio-oncologie afin d'assurer les meilleurs soins à la clientèle;
- En raison du nombre élevé de projets menés par les médecins et des difficultés mentionnées à cet égard par l'équipe, une optimisation du fonctionnement par gestion de projet est souhaitable;
- La mise en place d'un système d'amélioration continue de la qualité pourrait permettre notamment une révision des procédures;
- Une évaluation du nombre et de la pertinence des formations offertes par les médecins soit effectuée dans le but d'optimiser leur pratique professionnelle;
- Un meilleur arrimage entre le Service informatique et le Service de radio-oncologie est souhaitable;
- Il est essentiel d'améliorer la communication et la collaboration interprofessionnelles au sein du Département de radio-oncologie;

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer
Président du Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Dr Régent-L. Beaudet, président du conseil d'administration, CHUM
M. Martin Demers, directeur, DSM
Mme Caroline Parent, coordonnatrice administrative, Service de radio-oncologie
M. François DeBlois, chef de service, Service de physique en radio-oncologie